

Questions orales

M. McDermid: Merci, monsieur le Président. Le député a mal interprété les paroles du premier ministre.

Son parti a dit que nous devrions nous hâter. Nous voulons nous assurer, au nom des Canadiens, que cet accord est rédigé comme il se doit. Nous veillons au moindre détail et nous voulons qu'il soit tout à fait compréhensible.

Mme Mitchell: Mettez-le au panier.

M. McDermid: Il sera publié sous peu et ce sera un excellent accord pour le Canada, nous en sommes persuadés.

ON DEMANDE DE DIRE À QUELLE DATE LE TEXTE FINAL SERA PRÊT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le député dit que le gouvernement veut prendre le temps de s'assurer que tous les détails sont au point. Nous voulons avoir le temps d'évaluer l'accord au complet et pour cela il faut d'abord que nous l'ayons.

J'adresserais ma question supplémentaire au premier ministre. Le comité tient des audiences aujourd'hui et lundi sera le dernier jour pour les audiences. On nous apprend aujourd'hui qu'il semble que nous n'aurons pas cet accord avant lundi ou même plus tard.

Le premier ministre a répété souvent que nous aurions suffisamment de temps pour l'évaluer. Il a parlé de la fin d'octobre puis du milieu de novembre et ensuite de la fin de novembre. Nous sommes maintenant au début de décembre et on apprend aujourd'hui que le texte définitif ne sera pas prêt avant plusieurs jours. Il ne reste que quelques jours avant la pause parlementaire de Noël et seulement 30 jours avant la signature de l'accord.

Le premier ministre du Canada dira-t-il clairement quand les Canadiens et leurs députés fédéraux auront l'occasion d'évaluer le texte définitif au complet? L'attente se prolonge de promesse en promesse. Ne nous dira-t-il pas d'une façon claire et nette quand nous pouvons nous attendre à recevoir ce texte?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'inquiétude du député et du parti libéral me surprend beaucoup. Le parti libéral a dit qu'il déchirerait l'accord. Le député d'Ottawa-Centre a dit l'autre jour que s'il le pouvait, son parti ferait la même chose. Pourquoi le député tient-il tant à le voir? Sa décision est déjà prise.

Des voix: Bravo!

M. Cassidy: C'est incroyable. Nous sommes en démocratie. Nous ne sommes pas en Haïti, nous sommes au Canada.

M. McDermid: Les Canadiens auront amplement l'occasion d'examiner l'accord définitif et la Chambre aura amplement l'occasion d'étudier les projets de loi qui en découleront.

M. Cassidy: C'est absurde.

M. McDermid: Les Canadiens et les parlementaires auront toutes sortes d'occasions d'étudier cet accord très attentivement.

M. Riis: Après son adoption.

M. Cassidy: Où est le premier ministre? Pourquoi ne répond-il pas? Il a peur. Il se dégonfle.

M. Grisé: Qui a peur de vous?

M. Nystrom: Où est l'homme aux Guccis?

ON DEMANDE DE RETARDER LA SIGNATURE DE L'ACCORD

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je désire poser une autre question supplémentaire au premier ministre parce que le secrétaire parlementaire est passé complètement à côté de la question en ne reconnaissant pas que les Canadiens désirent connaître l'accord final avant qu'il ne soit approuvé et paraphé.

Le comité des Communes terminera ses audiences lundi. De toute évidence, ces audiences seront terminées avant que le texte final ne soit connu. Par conséquent, le premier ministre pourrait-il nous assurer qu'il modifiera son calendrier et repoussera la date de signature de l'Accord, actuellement fixée au 2 janvier, afin que le comité des Communes ait le temps de tenir des audiences publiques fondées sur le texte final, ce qui donnerait véritablement aux Canadiens le droit de se faire entendre? Après tout, nous sommes en démocratie et la population a le droit de prendre part aux décisions importantes.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il y ait déjà eu au Canada un accord ou une politique qui ait donné lieu à des consultations publiques aussi exhaustives.

M. McCurdy: Oh, changez de rengaine.

M. McDermid: Je pourrais citer une très longue liste de séances de consultation qui ont eu lieu, qui se poursuivent ou qui auront lieu auprès des parties touchées. Les Canadiens auront amplement le temps d'examiner l'Accord. Pour nous, cela ne fait aucun doute.

ON DEMANDE DE PROLONGER LA PÉRIODE PRÉVUE POUR LA TENUE D'AUDIENCES PAR LE COMITÉ

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire sait qu'il en va autrement. Il sait qu'en raison des témoignages devant le comité, les organismes féministes, les organismes sociaux, les organismes syndicaux et les organismes de consommateurs se sont vu refuser toute possibilité de donner leur avis sur cet accord avant qu'il ne soit signé.